

estimations, l'équivalent de 25,908 employés fédéraux à temps plein travaillaient dans le domaine de l'activité scientifique en 1974, dont 16,355 en R-D. Les employés de la catégorie scientifique et professionnelle représentaient 6,838 années-hommes (tableau 9.5).

Presque tous les paiements versés aux exécutants de travaux scientifiques en dehors du gouvernement vont à l'industrie canadienne (50% des dépenses externes courantes en 1974-75) ou à des maisons d'enseignement et à des organismes sans but lucratif (40%). L'aide à la R-D industrielle est accordée surtout dans le cadre d'une série de programmes spéciaux destinés à accroître les possibilités de recherche dans l'industrie canadienne en subventionnant des travaux courants de R-D. Les dépenses au titre de ces programmes se sont élevées à \$115 millions en 1974-75. L'aide à la recherche dans les universités canadiennes et les établissements connexes provient aussi en majeure partie de programmes de subventions; le montant total des dépenses en 1974-75 a été de \$135.6 millions (tableau 9.6).

Sciences humaines. En 1971, Statistique Canada a effectué une enquête expérimentale sur les ressources humaines et financières que l'administration fédérale consacre aux sciences humaines. Ces renseignements étaient devenus nécessaires non seulement pour compléter les données sur les sciences naturelles, mais aussi en raison de l'importance croissante de ces disciplines lorsqu'il s'agit de décider des politiques à suivre. Les résultats de cette enquête paraissent dans la publication *Dépenses de l'administration fédérale en sciences humaines* (no 13-545 au catalogue).

La première enquête annuelle intégrale de l'administration fédérale dans le domaine des sciences humaines a été menée en 1972 et englobait la plupart des ministères et organismes fédéraux qui effectuent des dépenses dans ces disciplines. Comme dans le cas de l'enquête sur les sciences naturelles, les ressources sont évaluées en fonction de deux facteurs: dépenses et main-d'œuvre. Des données ont été recueillies pour les activités suivantes: recherche, collecte de données générales, information scientifique, aide à l'enseignement et études opérationnelles. Les résultats complets de cette enquête sont publiés dans *Activités de l'administration fédérale en sciences humaines 1971-73* (no 13-205 au catalogue).

La dernière enquête a révélé que les ministères et organismes fédéraux prévoient dépenser environ \$306.9 millions au chapitre des sciences humaines durant l'année financière 1974-75. Cette somme représente l'aide financière totale de l'administration fédérale en sciences humaines, que les activités soient exécutées dans des établissements du gouvernement ou dans d'autres secteurs; dans ce dernier cas, l'aide est accordée sous forme de subventions, contrats, bourses d'études ou autres accords. Toutefois, la majeure partie des ressources, soit environ 69%, est affectée à des activités intra-muros accomplies par des fonctionnaires. La «collecte de données générales» est la principale activité supportée par l'administration fédérale en sciences humaines. Le tableau 9.7 donne la répartition des dépenses fédérales en sciences humaines par catégorie d'activité et par secteur d'exécution.

La recherche occupe le deuxième rang parmi les activités bénéficiant d'un soutien financier, l'administration fédérale ayant consacré près du tiers de ses ressources aux sciences humaines en 1974-75. Les dépenses au titre de la recherche sont à peu près également partagées entre la recherche interne et celle effectuée dans d'autres secteurs. Trente-six ministères et organismes différents consacrent des ressources à la recherche en sciences humaines, et pour 11 d'entre eux les dépenses se chiffrent à plus de \$3 millions (tableau 9.8).

Les tableaux 9.9 et 9.10 indiquent les versements au titre de la recherche et des activités connexes extra-muros en sciences humaines, par ministère ou organisme fédéral. Le personnel affecté à la recherche intra-muros a atteint l'équivalent de 2,113 années-hommes en 1974 (tableau 9.11).

9.4.2 Dépenses provinciales

Huit provinces ont créé des conseils ou des fondations de recherches dans le but principalement d'aider les entreprises à résoudre leurs difficultés techniques et de favoriser la mise en valeur des ressources naturelles du territoire provincial. En 1972, ces organismes ont affecté \$19.6 millions à l'activité scientifique, répartis de la façon suivante: recherche scientifique 38%, développement expérimental 19%, enquêtes sur les ressources 9%, génie industriel 9%, analyses et essais 7%, immobilisations (bâtiments et matériel) 7%, bibliothèques et information technique 5%, études de faisabilité 4%, et autres activités 2%.